



Bourses de fin de rédaction et de progression du c-EAU

1. Objectif du programme de bourse

Le programme de bourses du c-EAU vise à reconnaître l'excellence académique des étudiant(e)s de 2^e et 3^e cycles et à soutenir l'avancement de leurs projets de recherche.

Ce programme comprend deux volets complémentaires :

- **La bourse de fin de rédaction**, destinée à accompagner les étudiant(e)s en phase finale de rédaction de leur mémoire ou de leur thèse, en leur offrant un appui financier à cette étape déterminante.
- **La bourse de progression**, visant à soutenir les étudiant(e)s dont le projet de recherche est en cours d'avancement et qui démontrent une progression significative vers la réalisation de leur diplôme.

En soutenant des projets de recherche novateurs, le c-EAU encourage une contribution significative à l'avancement des connaissances. Le programme favorise également la diversité et la multidisciplinarité des candidatures, contribuant à la création d'une communauté de recherche collaborative et inclusive.

Les bourses seront attribuées de manière équitable à travers les différentes facultés.

2. Financement

- 3 bourses de 2^e cycle de 2500 \$
- 4 bourses de 3^e cycle de 5 000 \$

3. Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible, la personne candidate doit :
 - Réaliser un projet de recherche en lien avec [la programmation scientifique du c-EAU](#);
 - Être dirigée par un membre du c-EAU ;
 - Être membre étudiant(e) du c-EAU ;
 - S'engager à réaliser une courte présentation de son projet lors d'une activité du c-EAU.
 - Conditions spécifiques selon le volet :
 - **Bourse de fin de rédaction :**
 - Avoir pour objectif de finaliser la rédaction de son mémoire ou de sa thèse avant le 31 décembre 2026 (une confirmation du ou de la directeur(trice) de recherche est requise).
 - **Bourse de progression :**
 - Démontrer une progression significative du projet de recherche et présenter un échéancier réaliste des étapes à venir menant à la diplomation.

4. Critères de sélection

- Excellence du dossier scolaire (Qualité du curriculum vitae) : 50 %
- Qualité de la lettre de présentation/description du projet : 50 %

Une attention particulière sera accordée à :

- La multidisciplinarité du profil du candidat;
- La diversité, l'équité et l'inclusion des étudiant(e)s.

5. Critères d'évaluation

- Excellence du dossier scolaire (Qualité du curriculum vitae)
 - Progression, durée des études, parcours en général : prenez en considération le programme de formation et tout autre facteur ayant pu influencer la durée des études (congé parental, maladie, etc.)
 - Les expériences professionnelles (assistantat de recherche, encadrement d'étudiants, stages, brevets, toutes autre expérience acquise en dehors du milieu académique, etc.)
 - La qualité et diversité des implications sociales (incluant la participation à des événements CentrEau et c-EAU) et de leadership du candidat, élection à des postes, bénévolat, etc.
 - La qualité, l'originalité et la diversité des communications scientifiques (Oral, Affiche scientifique, publication dans les forums, communication lors d'un événement CentrEau ou c-Eau)
- Qualité de la lettre de présentation/description du projet
 - L'impact des activités réalisées et la pertinence de l'échéancier (activités à venir) La présentation générale du dossier doit être cohérente et doit démontrer une rigueur.

6. Remise de la demande

Le dossier de candidature doit contenir :

- Lettre de présentation du projet (cette lettre doit inclure une explication des travaux effectués et un échéancier des éléments à réaliser avant le dépôt initial) (Maximum de 2 pages)
- Un curriculum vitae qui fait état de l'excellence du dossier (maximum de 2 pages)
- Lettre de confirmation du(de la) directeur(trice) de recherche pour confirmer l'échéancier

7. Remise de la bourse

Toutes les conditions d'admissibilité doivent avoir été remplies pour que la bourse soit versée.